

CONSEIL CONSULTATIF DES USAGERS DU PORT DU CROISIC

NOTE DE SITUATION

12 JUILLET 2012

1. Bilan 2011

1.1. Production

a. Pêche

Les résultats statistiques des ventes sous criées s'établissent comme suit pour 2011 :

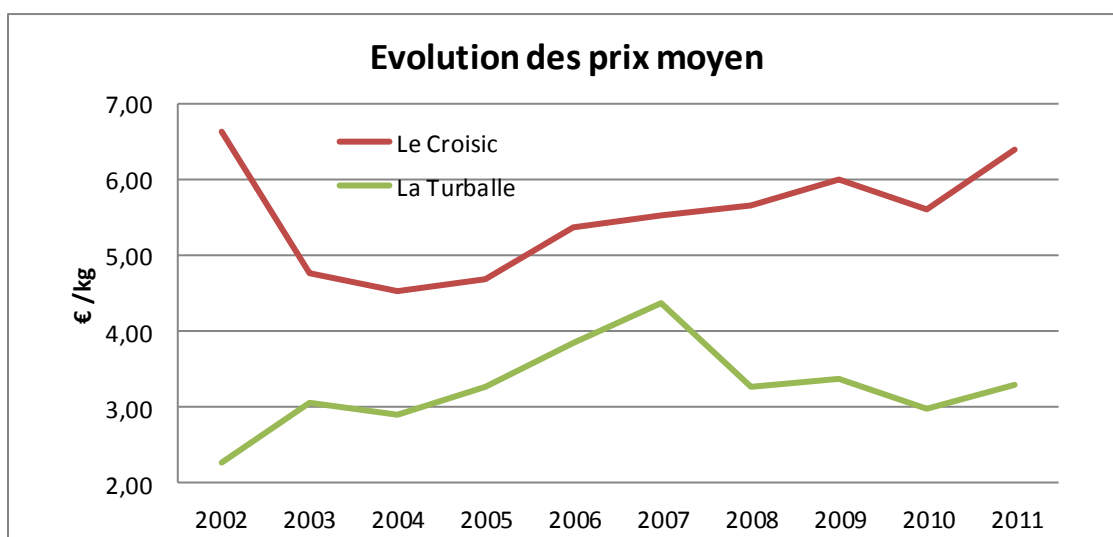
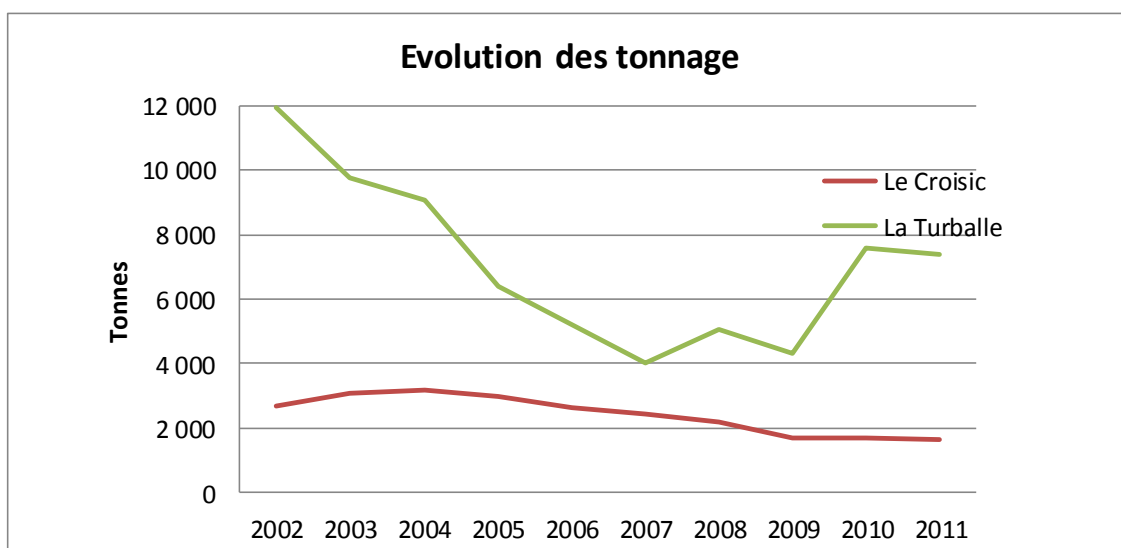
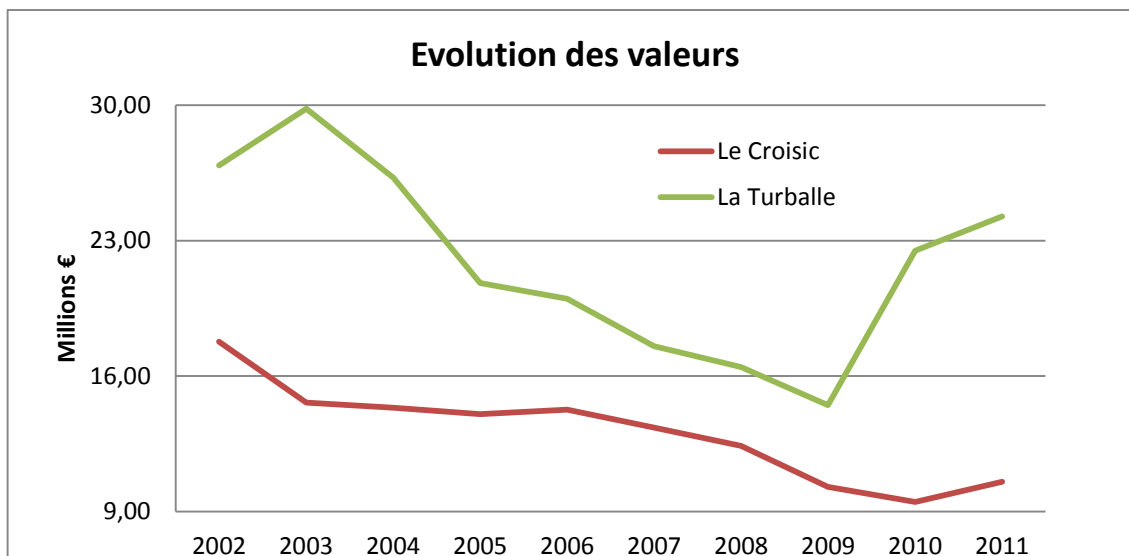
	2011			% 2010		
	Tonnage (T)	Valeur (M€)	PM (€/Kg)	Tonnage (T)	Valeur (M€)	PM (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	1 649	10.54	6.40	-2.7%	11.1%	14.1%
<i>Saeml</i>	9 033	34.80	3.85	-2.8%	8.8%	11.9%

En données cumulées des deux ports, les résultats ont évolués comme suit :

Données cumulées Saeml

	T	V	Pm
Par rapport à 2009	50.4%	40.3%	-6.7%
Par rapport à 2010	-2.8%	8.8%	11.9%

Les figures suivantes retracent l'historique des statistiques des criées :



b. Plaisance

Les statistiques de passages pour la saison qui vient de s'achever se présentent comme suit :

Port	2010		2011	
	Nb de bateaux	Nb de nuitées	Nb de bateaux	Nb de nuitées
Le Croisic	613	4 469	601	4 970

Soit une fréquentation en termes de nuitées en hausse respectivement de 11.2 %.

On constate un nombre inférieur de bateaux visiteurs mais qui restent plus longtemps (en partie à cause du mauvais temps pour certaines périodes).

c. Aire de Carénage

Nombre de manœuvre (montée + descente)

a. Le Croisic

Taille des navires	2009	2010	2011
< 10 m	15	34	0
10 - 15 m	43	25	17
> 15 m	14	11	10
Total	72	70	27

On constate un effondrement de celle du Croisic depuis que la Saeml a mis fin au contrat qui liait les chantiers Pradelle (seul utilisateur de l'élévateur) avec la concession portuaire pêche.

Le chiffre d'affaire de l'élévateur du Croisic (moins de 4.000 € en 2011) ne couvre en aucun cas ses coûts d'exploitation (16 500 €/an hors assurance RC)

Le Conseil général est en cours de négociation avec les chantiers Pradelle pour trouver une solution à ce problème.

1.2. Administratif

a. Situation du personnel

En application du Code du Travail, la Saeml a repris dans ses effectifs les personnels des anciennes concessions.

Au 31 décembre 2011, les effectifs de la Saeml comprennent 30 agents répartis comme suit :

☞ Port de Pêche du Croisic : 7 salariés de droit privé sous convention UPACCIM

- ☞ Port de Plaisance du Croisic : 2 agents municipaux du Croisic mis à disposition de la Saeml pour une durée initiale d'un an. 1 agent sous statut privé

Nous avons subi deux pertes en 2011, Patrick EONNET à la plaisance et Emmanuel St Pierre à la criée.

b. Situation juridique

Dans le cadre de la réforme des pêches maritimes française, les Comités Locaux des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de La Turballe et du Croisic ont été absorbé par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Loire Atlantique (COREPEM). Leurs actions ont donc été transférées au COREPEM avec leurs autres actifs. Le COREPEM a mis en place au niveau de chaque port des comités portuaires dont les représentants pourraient devenir censeurs en lieu et place des censeurs actuels.

c. Délégation de Service Public

La délégation de Service Public a été notifiée à la Saeml en décembre 2010, pour une durée de 12 ans à compter du 01 janvier 2011.

A ce jour le transfert des concessions a été voté par le Conseil général en octobre 2011 avec un transfert à la Saeml des trésoreries et provisions de chaque port.

L'inventaire des biens de retour est en cours de finalisation avec les services du Conseil général. Le tableau suivant précise la répartition des actifs des quatre ports entre le Conseil Général et la Saeml :

Actifs totaux	Valeur Brute	CG	SEAML
PORT PECHE LE CROISIC	19 790 049,56	7 547 325,54	12 242 724,02
PORT PLAISANCE LE CROISIC	2 543 715,83	1 139 097,81	1 404 618,02
PORT PECHE LA TURBALLE	26 340 970,68	20 087 149,59	6 253 821,09
PORT PLAISANCE LA TURBALLE	3 289 077,88	2 147 572,80	1 141 505,08
	51 963 813,95	30 921 145,74	21 042 668,21
		59,5%	40,5%

Le Conseil général a donc repris à sa charge près de 60 % des actifs portuaires, et 45 % des charges d'amortissement annuelles :

Amortissements annuels	Total avant DSP	CG	SEAML
PORT PECHE LE CROISIC	585 658,83	96 383,09	489 275,74
PORT PLAISANCE LE CROISIC	116 009,12	6 211,14	109 797,98
PORT PECHE LA TURBALLE	789 223,93	561 901,10	227 322,83
PORT PLAISANCE LA TURBALLE	119 903,70	51 978,33	67 925,37
	1 610 795,56	716 473,64	894 321,92
		44,5%	55,5%

Au cours de sa séance du 17 octobre 2011, le Conseil général a approuvé le versement à la Saeml de la somme de 1 382 304,67 € qui doit virée en juillet 2012 dont :

- ☞ 264 746.81 € au titre de la trésorerie de la régie du Port de Plaisance du Croisic

Ce à quoi est venu se rajouter 183 988,00 € au titre de provisions constituées par la CCI pour le dragage du chenal du Croisic.

2. Rappel des actions engagées

2.1. Textes réglementaires

La Saeml a procédé à la refonte des textes suivants, dans un souci d'harmonisation des pratiques et de mise en conformité réglementaire :

- ☞ Règlement intérieur des ports de plaisance (validé par le CG en août)
- ☞ Règlement d'exploitation des halles à marée (validé par la préfecture en décembre)
- ☞ Règlement de police des ports : ce texte est en cours de révision avec les services du CG

2.2. Organes de concertation

Conformément à ses engagements, la Saeml a mis en place dans chaque port les instances suivantes :

- ☞ Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance (CLUPP) – Réunion prévue en 2012 pour la présentation du budget réalisé
- ☞ Conseil Consultatif des Halles à Marée (1 réunion en 2011)
- ☞ Conseil Consultatif des Usagers du port (1 réunion en 2011)

2.3. Liste d'attente

La Saeml a procédé à une refonte des listes d'attente avec pour objectif de n'avoir sur cette liste que des plaisanciers réellement intéressés par une place dans les ports et acceptant pour cela de payer une redevance annuelle de 20 €, montant raisonnable par rapport au tarif de stationnement dans un port.

Les listes ont évoluées comme suit :

Port	Au 31 Décembre 2010	Au 31 décembre 2011
Le Croisic	395	255

2.4. Démarches de valorisation des produits

La Saeml s'est engagée avec des producteurs, des restaurateurs et des distributeurs dans la mise en place d'une marque de reconnaissance géographique « Produit en presqu'île de Guérande » qui pourra servir de ligne générique avec des déclinaisons par produits ou par port (ex langoustines du Croisic, anchois de La Turballe).



2.5. Site WEB

Le Site WEB de la Saeml est accessible à l'adresse suivante : www.peche-plaisance44.fr

Il est conçu de façon à ce que les responsables des ports puissent le faire vivre et y mettre à disposition des usagers le plus grand nombre possible d'informations (avis de réunion, note de situation, PV)

3. Arrêté des comptes 2011

Le compte de résultat 2011 fait ressortir un résultat positif avant impôt de 360.000€.

Nous n'avons pas pu, pour des raisons fiscales, provisionner les travaux de dragage restant à réaliser dans le port de La Turballe, faute de chiffrage précis de cette opération. Le résultat présenté doit donc analysé avec précaution.

	Pêche	LT Plaisance	LC Plaisance	Saeml
Produits (HT)				
Total des produits d'exploitation	3 665 755	458 024	317 355	4 441 134
Total des produits financiers	5 852	660	462	6 974
Total des produits exceptionnels	56 083	0	0	56 083
TOTAL DES PRODUITS	3 727 690	458 684	317 817	4 504 191
Charges (HT)				
Total des charges d'exploitation	3 396 085	361 207	372 684	4 129 977
Total des charges financières	0	0	0	0
Total des charges exceptionnelles	11 510	1 386	971	13 867
TOTAL DES CHARGES	3 407 595	362 593	373 655	4 143 844
RESULTAT Avant IS	320 095	96 091	-55 838	360 347

Le résultat négatif du port de plaisance du Croisic, résulte de la prise en compte de provisions pour travaux qui ne figuraient pas dans les exercices précédents, pour un montant de 80 K€. Les augmentations de tarifs mise en place à compter de 2012 contribueront à rétablir l'équilibre de ce port.

Ces résultats sont rapprocher du prévisionnel réalisé lors du lancement de la DSP :

Compte de résultat 2011 (et comparatif offre DSP 2010) avant IS

	Pêche		Plaisance LT		Plaisance LC		2011	
	Dsp	Saeml	Dsp	Saeml	Dsp	Saeml	Dsp	Saeml
Résultat net	-143 878	320 095	-8 650	96 091	44 910	-55 838	-107 617	360 347

L'augmentation du CA a permis d'absorber largement les augmentations de charges salariales et surtout celles des impôts et des amortissements qui avaient été sous-évalués lors de l'étude initiale.

4.1. Prévisionnel 2012

Etabli sur la base de l'exercice 2011, en y intégrant l'augmentation prévisionnelle des recettes des ports de plaisance, le compte de résultat prévisionnel 2012 se présente comme suit :

Compte de résultat prévisionnel 2012

	Pêche	Plaisance LT	Plaisance LC	2012
	Saeml	Saeml	Saeml	Saeml
Total produits d'exploitation	3 665 755	489 924	349 010	4 504 690
Achats et Charges externes	1 107 107	80 062	136 443	1 323 612
Impôts & Taxes	115 879	20 767	15 223	151 869
Frais de Personnel	1 386 000	153 679	74 697	1 614 377
EBE	1 056 769	235 416	122 647	1 414 832
Dotations aux amortissements	797 370	111 907	68 863	978 141
Dotations aux provisions travaux	36 470	0	80 000	116 470
Résultat d'exploitation	222 929	123 509	-26 216	320 222
Résultat financier				
Résultat exceptionnel				
Résultat net	222 929	123 509	-26 216	320 222

4. INVESTISSEMENTS

4.1. Réalisés

Les investissements suivants ont été réalisés sur le port en 2011 :

Port de Pêche

- ☞ Dragage du trait du Croisic. Cette opération de 270.722 € a été financée à 50% par le Conseil Général et à 50% par les provisions constituées par la CCI et reversées à la Saeml.

- ☞ Modernisation du système de vente informatique de la criée. Ce projet a enregistré du retard en raison de problèmes techniques liées à la lecture des puces RFID équipant les bacs (problème résolu) et de la faiblesse du réseau Internet sur la commune (en cours de traitement). Le montant de l'investissement (83.000 €) a fait l'objet d'une demande de subventions à hauteur de 70 %.
- ☞ Création d'un site extranet où les usagers peuvent récupérer quotidiennement leur relevé de vente. Les pêcheurs peuvent y déclarer leurs apports consultables de façon anonyme par les acheteurs.
- ☞ La CCI a finalisé une série de travaux de rénovation de la criée et de remplacement sur système de gestion des puces RFID en début d'année.

Port de Plaisance

- ☞ Remplacement des chaînes de mouillage de Port Charly, suite à des usures anormales des chaînes existantes. Les nouvelles chaînes ont été achetées directement dans une fonderie française pour en garantir la qualité et la tenue dans le temps. (4.000 €)
- ☞ Remplacement des mouillages usés du Pool. (25.000 €)
- ☞ Installation d'un ballon d'eau chaude électrique pour limiter la consommation de gaz à la capitainerie pendant l'hiver où le besoin en eau chaude pour les douches est réduit.
- ☞ Installation d'un point d'accès Wifi gratuit pour les visiteurs de la plaisance.

4.2. Projets et opérations en cours

Un certain nombre de travaux importants doivent être envisagés dans les ports à moyen terme. Ces travaux auront un coût important qui ne pourra pas faire l'objet de subventions et qui devront soit être autofinancés soit faire l'objet de provisions.

Parmi ces travaux figurent :

Port de Plaisance

- ☞ Aménagement de l'ancienne cale de carénage du Croisic afin d'accueillir un ponton de 45 M, pour un investissement de 69 K€ et un CA supplémentaire annuel de l'ordre de 10 K€. Un surcoût de 20 K€ a été généré par l'absence de ferrailage dans la dalle existante, nécessitant une augmentation des volumes de plots bétons.
- ☞ L'étude de faisabilité technique et économique de l'aménagement du Grand bassin est terminée. (14.000 €). Les premiers résultats semblent indiquer que le nombre de nouvelles places susceptibles d'être créées ne couvrirait pas le coût de l'investissement évolué pour le moment à 1.4 M€. Des analyses complémentaires sont en cours.
- ☞ L'entretien régulier des pontons en bois de la chambre des vases.

- ☞ D'ici 10 ans il faudra envisager un nouveau dragage des bassins. La réglementation en matière de traitement des sédiments se durcit de plus en plus et on s'achemine vers une interdiction de rejet en mer, même pour des sédiments non contaminés. Les coûts de traitement et de stockage des vases à terre varient entre 100 et 200 €/M3 en fonction des types de sédiments. Il faut donc s'attendre à des coûts largement supérieurs à ceux anticipés par le passé et provisionner ces investissements futurs en conséquence.

Pour rappel, en 2005, le dragage de 10.000 m3 dans la chambre des vases (dont 1.000 stocké à terre) avait coûté 510.000€. A La Turballe, le même volume à traiter et à stocker à terre est évalué en première instance à 3.8 M€.

Afin de valider ces hypothèses, une analyse des sédiments actuels a été lancée pour un coût de 4.000 € afin de caractériser la qualité des sédiments et d'envisager d'autres solutions qu'un dragage tous les 15 ans.

- ☞ L'aménagement de la cale de mise à l'eau a été avancé à la demande de la municipalité (40 K€, avec une demande de subvention au CG).

Port de Pêche

- ☞ Des travaux de modernisation de la criée (dont le remplacement de la machine à laver les bacs) ont été réalisés pour un montant de 550.000 €, subventionné à hauteur de 70 %.

Ces travaux sont liés aux démarches d'obtention de l'agrément sanitaire dont le volet documentaire a été accepté par les services vétérinaires.

- ☞ Acquisition d'une calibreuse à poissons (60 K€). Cet équipement sera mis en service progressivement.